



DANIAMANT

Système lumineux L6A pour gilet de sauvetage

Instructions d'installation et d'entretien



Description

L6A est un système lumineux clignotant qui est activé par un détecteur à eau.

Daniamant Limited

Unit 3, The Admiral Park, Airport Service Road, Portsmouth, UK PO3 5RQ
Telephone: +44 (0)23 9267 5100 Facsimile: +44(0) 23 9267 5101
www.daniamant.com

79-254-002 Issue 3 (C6267)



Installation

Le système lumineux L6A pour gilet de sauvetage est adapté à tous les types de gilets de sauvetage.

Le système lumineux L6A est accompagné d'une agrafe de fixation. Poser celle-ci derrière une bande du tissu du gilet de sauvetage ou derrière une bande réfléchissante, et fixer le système en enfonçant ce dernier dans l'agrafe. La méthode de fixation typique est illustrée sur la page opposée.

Il incombe au fabricant du gilet de sauvetage de vérifier que le système lumineux est bien fixé au gilet et qu'il est dans la bonne position pour être mieux visibles possibles lorsque la personne portant le gilet se retrouve dans l'eau. Le détecteur à eau attaché au système lumineux doit être fixé au gilet de sauvetage de manière à être immergé lorsque le gilet est utilisé dans l'eau.

Fonctionnement

Le système lumineux L6A s'allume automatiquement lorsque le détecteur est immergé, aucune action de l'utilisateur n'est requise.

Entretien

Révisions standards

Les unités L6A ne requièrent aucun entretien, toutefois les contrôles suivants devront être effectués une fois par an :

1. Inspecter le système lumineux pour détecter toute trace de corrosion ou de détérioration.
2. Tester le système lumineux en immergeant le détecteur dans l'eau. Le système lumineux se met alors à clignoter. Retirer le détecteur de l'eau et le faire sécher, le système doit alors s'arrêter de clignoter.

S'assurer que le détecteur est en position « fermé » (closed), comme dans l'illustration ci-dessous.

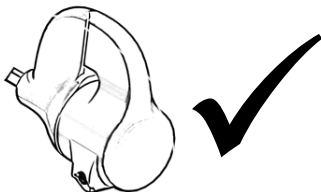
Durée de vie

Les piles du système L6A ont une durée de vie de cinq ans à partir de la date de fabrication, la date d'expiration est indiquée sur l'étiquette du L6A. Lorsqu'elles ont dépassé cette date d'expiration, retirer les piles en enlevant soigneusement la bande d'attache, ou en découpant l'agrafe de sécurité en plastic, et un nouveau système L6A doit être installé.

Allumage

Les réglementations IMO exigent que le système lumineux puisse être éteint. Conformément, le système lumineux peut s'éteindre en effectuant une rotation des deux moitiés de la partie principale du détecteur, comme illustré ci-dessous.

AVERTISSEMENT : le système ne fonctionne pas si le détecteur est en position « ouverte » (opened), pour fonctionner correctement le détecteur doit être en position « fermée » (closed) ET doit se trouver dans l'eau. Sauf en situation de test, le détecteur doit toujours se trouver en position fermée. Éviter de manipuler le détecteur.



**Fermé (Allumé)
L6A ON**



**Ouvert (Éteint)
L6A OFF**

Sécurité

Le système lumineux L6A contient des piles au lithium. Celles-ci doivent être manipulées correctement:

- Ne pas démonter le jeu de piles
- Ne pas effectuer de branchement électrique externe
- Ne pas recharger
- Ne pas incinérer

À conserver entre -30 °C et $+65\text{ °C}$

Informations relatives à la santé et la sécurité

Les systèmes lumineux de sécurité marine au lithium Daniament ont une durée de vie de 5 ans. Les piles au Lithium/Manganèse pressurisées sont scellées hermétiquement : sur le plan électrique, elles sont protégées par un appareil à semi-conducteur et sur le plan écologique, par un boîtier en plastique moulé. Dans ces conditions les piles ne présentent aucun danger particulier pour la santé des utilisateurs.

Des informations sur la composition et le comportement de ces produits sont contenues dans la Fiche Toxicologique disponible sur demande.

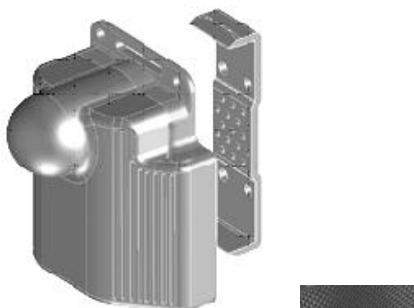
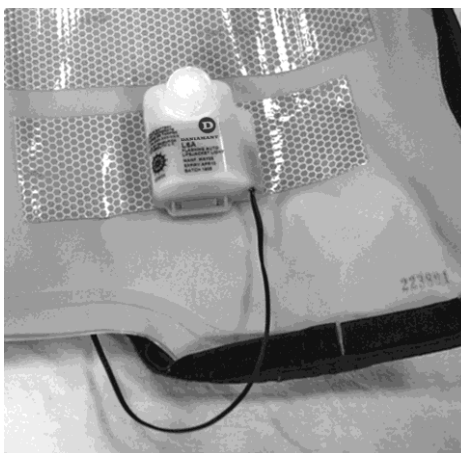
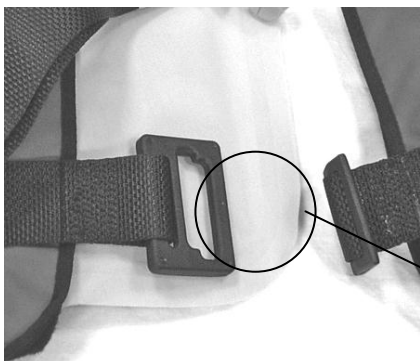


Illustration de la séparation du système lumineux et de l'agrafe de fixation



Exemple du système L6A fixé sur le gilet de sauvetage



Exemple montrant le détecteur accroché sur la bande arrière du gilet de sauvetage pour assurer l'immersion correcte.



Instructions de récupération du produit

Le symbole représenté ici ou sur le produit signifie que le produit est classé comme un équipement électrique ou électronique et ne devrait pas être éliminé avec les autres déchets ménagers ou commerciaux en fin de vie.

Les réglementations sur la récupération des équipements électriques et électroniques 2006 (les réglementations REEE) transposent la directive sur la REEEE (2002/96/CE) dans la loi anglaise. Elle a été établie afin de s'assurer que les producteurs puissent trouver le coût de collecte, de traitement, de récupération et d'élimination écologiquement rationnel des REEE, minimisant ainsi l'impact de ces déchets sur l'environnement et en réduisant la quantité de déchets allant en décharge.

Afin de se conformer aux réglementations de REEE, la lampe de localisation de survivant doit être envoyée à Daniamant ou déposée dans l'installation de collecte de REEE désignée la plus proche, gérée par vos autorités locales. À partir de 2010, les piles devront être recyclées. Par conséquent, il est recommandé, qu'à partir de 2010, toutes les piles soient déposées au niveau du point de collecte de piles le plus proche. Veuillez contacter l'autorité locale dont vous dépendez ou consulter notre site Internet sur www.daniamant.com pour obtenir les coordonnées.

Vous pouvez télécharger d'autres copies de ces instructions d'installation et de maintenance sur notre site Internet www.daniamant.com

Une copie des instructions doit être conservée avec le manuel de formation du bateau/propriétaires.